



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Assises de l'Installation

Idées fortes exprimées dans les
contributions reçues





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Contributions écrites reçues

	Structures	Cibles	Outils financiers	Accompagnement	Transmission Foncier	Gouvernance
1	CRAMP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2	JA MP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Conf Pays + ADEAR	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Coord. Rurale	Oui	Oui	Oui	Oui	Partiel
5	FRSEA	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6	CER France	Oui	Oui	Oui	Oui	Partiel
7	CUMA MP	Partiel	Partiel	Partiel	Partiel	Partiel
8	Coop de F MP	Partiel	Non	Non	Partiel	Non
9	Crédit Agricole Nord et Sud	Partiel	Partiel	Partiel	Partiel	Non
10	EPL	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
11	MFR MP	Oui	Non	Oui	Non	Partiel
12	Enseigt-agricole privé	Partiel	Partiel	Partiel	Non	Non
13	VIVEA	Non	Partiel	Partiel	Partiel	Partiel
14	SAFER	Non	Non	Non	Partiel	Non
15	Terres de Lien	Non	Non	Non	Partiel	Non
16	FRAB	Partiel	Partiel	Partiel	Partiel	Non
17	Conseil Général 31	Oui	Oui	Partiel	Oui	Non



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 1

Quelle cible pour la politique d'installation?





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 1: Principaux freins à l'accès aux aides

- ➔ Lourdeur administrative des procédures en général
- ➔ Age
- ➔ Niveau de formation (diplôme de niveau IV et PPP)
- ➔ Engagement sur 5 ans
- ➔ Inadéquation avec les projets d'installation progressive





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Axe 1: Evolution du PDE

• Elaboration du PDE:

- ➔ Outil prévisionnel évolutif (outil de pilotage)
- ➔ Simplifier et rendre plus accessible sa réalisation au porteur de projet
- ➔ Ne pas définir son contenu en fonction des critères d'octroi des aides
- ➔ Ramener la durée du prévisionnel à 3 ans

• Suivi du PDE

- ➔ Suivi systématique post-installation de tous les projets (suivi administratif, technique ou économique)
- ➔ Limiter les cas où il est nécessaire de faire un avenant
- ➔ Permettre plus d'adaptation à la conjoncture





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Axe 1 : Priorités pour les aides

Avis partagés sur la nécessité de cibler
davantage les aides à l'installation

Critères qui semblent pertinents:

- zonage géographique
- définir un plafond de revenu professionnel

Critères plus controversés:

- prendre en compte certains publics ou certains types de projets
- encouragement des projets d'installation agro-écologiques
- autres critères environnementaux





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Axe 1: Priorités pour les aides

(suite)

- Consensus pour:
 - encourager l'**installation progressive** (diverses modalités proposées)
 - un **encadrement national** pour les critères géographiques, les types de public,...; proposition de définir un **niveau de modulation départemental** pour répondre à des enjeux locaux
- Avis partagés sur l'harmonisation des critères de modulation des aides en lien avec la gestion interrégionale par bassin de production
- Autres priorités proposées par certains:
 - ➔ critère « développement de l'emploi »
 - ➔ critère « organisation collective et structuration de filières »





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 2

Quels outils financiers ?





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 2 : DJA – Prêts bonifiés

- **Simplifier l'instruction et la mise en œuvre :**
 - ➔ adopter une démarche de projet et d'objectif
 - ➔ adapter les modalités de versement (calcul des montants, justificatifs)
 - ➔ intégrer l'avance fermage et la reprise des stocks dans l'assiette du prêt





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 2

Ingénierie – exonérations fiscales

• Outils d'ingénierie financière :

- ➔ portage des capitaux
- ➔ supprimer le nantissement personnel, le nantissement de la DJA
- ➔ un fonds alimenté par la taxe sur le changement de destination des terres agricoles

• Exonérations fiscales et crédits d'impôts :

- ➔ étendues à tous les nouveaux installés
- ➔ pendant les 5 premières années
- ➔ proportionnées à la situation initiale et au revenu réel





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 2 : Le PIDIL

- **Des mesures très majoritairement non connues**

- **Jugées peu ou moyennement efficaces**

- **Priorités :**

- le conseil
- l'aide au bail – RDI dynamisé
- la formation

- **Orientations :**

- renforcer le tutorat (CEFI, statut)
- privilégier les mesures de transmission
- renforcer l'appui : dans les formes sociétaires (HCF), pluridisciplinaire (chèques)





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 2 : Les aides des Collectivités

- **Aucun contributeur ne cite la totalité des dispositifs Etat – Région- Départements**
- **Les interventions reconnues :**
 - ➔ Région : aide à l'habitat, installation progressive, CEFI
 - ➔ Départements : dispositifs en faveur des installations non aidées (31 – 81...) – compléments DJA





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Axe 2

Les installations à plus de 40 ans

- L'enjeu de l'accueil des reconversions professionnelles
- Un taux élevé de réussite des projets

- Intégrer les candidats dans le dispositif d'accueil PII
- Un accompagnement de type création-reprise d'entreprise avec accès :
 - ➔ aux formations et stages
 - ➔ au tutorat
 - ➔ aux chèques- conseil





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 2

La complémentarité des aides

- Un cadre national d'éligibilité des bénéficiaires (base règle UE)
- Le niveau régional pour la coordination des aides de l'Etat et des CT :
 - ➔ des cibles et objectifs communs
 - ➔ des dispositifs et modalités plus lisibles, moins complexes
 - ➔ la priorité sur la cessation-reprise, les HCF, le conseil, l'acquisition des compétences liées au projet, le financement de tous les projets
- Le niveau départemental pour la mise en œuvre :
 - ➔ le rôle renforcé de suivi et contrôle du CDI, mise en réseau régional
 - ➔ une évolution du PII





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 2

La mobilisation du FEADER

• Les bénéficiaires :

- conditions d'éligibilité conformes à la règle UE
- un dispositif transmission-reprise d'entreprise pour les plus de 40 ans
- ciblage des projets – une attention particulière pour les projets atypiques

• Les interventions :

- financement de l'investissement – capitalisation BFR
- formations individuelles et collectives – devenir chef d'entreprise – employeur
- fonctionnement des PII





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 3

Quel accompagnement pour les porteurs de projets ?





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 3 : Les missions du PII

- Accueillir – informer – orienter
 - accueil neutre, impartial, complet
 - de tous les publics, priorité aux HCF
- Guider le candidat de A à Z
 - suivi de l'ensemble du processus de construction du projet,
 - y compris dès l'amont
- Coordonner – concerter tous les acteurs
 - partenaires d'accompagnement, d'expertises, de formations, d'intégration sociale, économique...
- Ne pas interférer dans la construction de son projet par le candidat





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Axe 3 : Le champ du dispositif d'accompagnement

En amont :

- **Communication, prospection des candidats**
- **Accueil de tous les publics**
- **De l'idée au projet :**
 - ➔ installation progressive
 - ➔ portefeuille de compétences
- **Devenir chef d'entreprise**

En aval (5 ans) :

- **Intégration socio-économique**
 - ➔ tuteur, parrain
 - ➔ suivi technico-économique
 - ➔ détection précoce des difficultés
- **Un suivi plus qu'un contrôle de justificatifs**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 3 : Evolution du PII

Mettre le candidat au centre de la réflexion Indépendance d'esprit des accompagnateurs

- Une majorité de contributeurs souhaite une évolution des missions du PII :
 - ➔ un accueil large, « de l'idée au projet », un véritable suivi
 - ➔ renforcer le pluralisme, le partenariat d'intervenants multiples
 - ➔ intégrer la participation des organisations économiques, des banques dès l'amont, du développement territorial



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 3

Proposition d'évolution du PII

Méthode :

- Une animation dédiée – des animateurs régulièrement formés (règle UE), proches du terrain, connaissant les structures d'accompagnement et leurs compétences
- Mise en place d'un tableau de bord tenu à jour
- Un COFIL pluriel et pluridisciplinaires de tous les acteurs, réuni régulièrement

Exemple de dispositif proposé :

- Une plateforme internet sécurisée, support de fiches-candidat
- Les fiches accessibles à l'intéressé et aux intervenants
- Le PII lance la fiche de liaison, renseignée en temps réel par les intervenants
- Des rencontres régulières de coordination



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 3 : les actions du PPP

- Accès au pluralisme – un parcours structuré
- Pouvoir tester le métier : développer stages, installation progressive... (problème du statut, de l'offre, du dispositif « maître exploitant »)
- Favoriser le tutorat (statut)
- Un suivi particulier pour les HCF, les productions atypiques
- Ouverture d'un portefeuille de compétences
- Des chèques-conseil pour une approche pluri-disciplinaire
- Un suivi post-installation avec identification de points de vigilance et possibilité d'actualisation





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 3 : le stage 21 heures

- Le stage 21 heures ne doit pas être la seule préparation à l'installation
- Sensibiliser à la pluralité des systèmes et des intervenants, rendre le candidat autonome dans le choix des structures d'appui
- Intégrer l'environnement social, territorial, économique
- Centrer sur la posture « agri-acteur » - « chef d'entreprise »
- Les actions collectives permettent d'impulser une dynamique de groupe pour des thématiques transversales





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 3 : L'évolution du PPP

- Le PPP doit devenir le « plan d'entreprise » de chaque candidat :
 - ➔ prévisionnel
 - ➔ portefeuille de compétences
 - ➔ points de vigilance
- Intégration de l'installation progressive comme un « PPP relais » pour
 - ➔ préparer, tester le projet
 - ➔ développer le tutorat, la transmission
- Importance de la qualité d'accompagnement :
indépendance et compétence, maintenant le candidat maître de son parcours





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



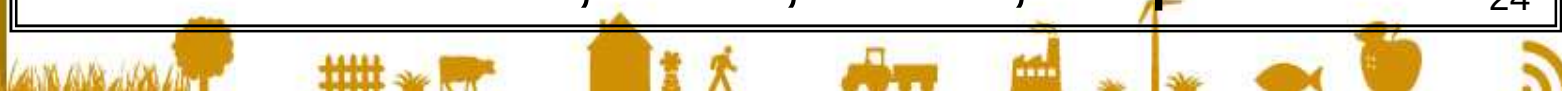
PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 3 : La mission de service public des Chambres d'Agriculture

- **Très majoritairement estimé « plutôt » ou « peu » satisfaisante :**
 - excluant, non participatif, cloisonné
 - absence de relation avec les Collectivités
 - manque d'articulation avec les différentes structures que les porteurs de projets rencontrent
 - flou entre mission de service public (gratuit) et prestations
- **Travailler au profit de l'ensemble de la Profession, rendre les candidats autonomes dans le choix de leur accompagnement**
- **Rendre régulièrement compte au sein d'un CoPil pluriel**
 - intégrant toutes les structures concernées
 - sur la base d'un tableau de bord avec indicateurs
- **Le PII plus proche des Pôles Emplois ruraux ; des animateurs dédiés, formés, investis, indépendants**





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 4

**Quels enjeux pour la
transmission et l'accès au
foncier?**

Quelles réponses possibles?





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 4: Accès au foncier

- **L'accès au foncier** constitue un **frein à l'installation** en Midi-Pyrénées
- Existence d'un **déséquilibre** entre « **offre de foncier** » et « demande de reprise d'exploitation »
 - ➔ Problème de **capacité de financement** des porteurs de projets pour l'achat de foncier





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 4: Accès au foncier (suite)

Consensus pour reconnaître que les **outils de portage de foncier** (SAFER, GFA) sont **insuffisants** pour répondre aux besoins des nouveaux installés

Propositions :

- Créer des réserves foncières (rôle des collectivités...)
- Ouvrir le foncier à des apporteurs de capitaux avec des avantages fiscaux
- Développer le crédit-bail, le parrainage, les prêts MTS JA spécifiques...
- Développer les démarches collectives (démarches territoriales, démarches de filières impliquant des organismes économiques...)





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 4: Accès au foncier (suite)

Consensus:

- La répartition des surfaces libérées entre agrandissements et installation n'est pas satisfaisante en Midi-Pyrénées
- Il convient de définir une part optimum consacrée à l'installation
- La régulation de l'accès au foncier est jugée peu efficace
- Il convient de prendre en compte la politique de l'installation dans les documents de planification locale





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 4: Accès au foncier (suite)

Plusieurs propositions:

- Relancer les **contrôles des structures**, revoir le schéma départemental des structures et sa gouvernance...
- Evolution et promotion du **statut de fermage** (garanties de paiement, faciliter la reprise des terres par le propriétaire...)
- **Incitations financières et /ou fiscales** aux propriétaires
- **Transparence du marché du foncier**: bilan annuel de l'utilisation de toutes les terres libérées...
- **Concertation** avec les divers acteurs des territoires



Axe 4: Accompagnement des cédants

Consensus pour

- sensibiliser les cédants potentiels dès 50 ans en développant les actions d'animation
- reconnaître le rôle que pourraient jouer les coopératives, groupements de producteurs ou centres de gestion

Avis partagés sur l'efficacité globale

- des RDI (répertoires départementaux départ-installation)
- du volet «accompagnement des cédants» du PIDIL
- des DICA (déclarations individuelles cessation d'activité agricole)



Axe 4: Accompagnement des cédants

Quelques propositions:

- Généraliser les points infos transmission
- Renforcer les mises en relation (CEFI, tutorat, parrainage, contrat de génération...)
- Renforcer le partenariat avec la MSA
- Proposer des incitations financières (revalorisation retraites, ...)
- Améliorer les dispositifs de bail cessible et le fonds agricole prévus par la LOA 2006 pour encourager la transmission hors cadre familial





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 5

Quelle gouvernance?





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

Axe 5: Gouvernance

Propositions:

- de renforcer les **instances** actuelles:
 - au niveau national: instance nationale dédiée à l'installation/transmission (CNIT)
 - au niveau régional: d'une instance de coordination, de pilotage et de suivi des interventions des différents financeurs ➔ s'appuyer sur le Comité Régional d'Installation (CRI)
- de renforcer la communication sur le **dispositif d'accompagnement** aux 3 échelons (national, régional et départemental) et de fiabiliser les données de l'observatoire de l'installation.





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Débat





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Développement de l'installation en Midi-Pyrénées

Quels dispositifs mettre en œuvre en
région pour favoriser l'installation
des hors cadres familiaux?

- Repérage?
- Conseil?
- Installation progressive: quel statut?
- Accès à l'outil de production?
- Age > 40 ans?
- Accompagnement des cédants?





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Développement de l'installation en Midi-Pyrénées

Quelle stratégie régionale pour
développer l'installation dans le
cadre de filières ou de territoires?





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Merci pour votre attention

